

Atelier national de formation sur
l'opérationnalisation du Plan National d'Intervention
d'Urgence et l'élaboration de cartes de sensibilité

Lomé, République du Togo
4-7 juin 2013

Global Initiative for Western, Central and Southern Africa

Introduction P.4

Objectifs P.5

Activités P.6

Conclusion P.12

Organisé par:

Ministère de
l'Environnement et des
Ressources Forestières



NOTE

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

This document can be downloaded from www.giwacaf.org and for bibliographic purposes should be cited as follows:

IMO/IPIECA. 2013. Atelier National de formation sur l'opérationnalisation du Plan National d'Intervention d'Urgence et l'élaboration de cartes de sensibilité – Lomé, République du Togo, 4 au 7 juin 2013, 33 pages.

Executive summary

In 2009, the Republic of Togo developed a National Oil Spill Contingency Plan (NOSCP) in order to address increasing oil spill risks from coastal activities and from an important international shipping lane along the coast of Togo. Following an oil spill exercise in 2010, it was recommended to improve the operational aspects of the NOSCP by developing sensitivity maps and a national policy for the use of dispersants.

A national workshop took place from 4 to 7 June 2013 in the Port of Lomé to improve the operational aspects of the NOSCP and to initiate the development of sensitivity maps and of a dispersants use policy. This workshop was organised by the Ministry of the Environment with the technical and financial support of IMO and IPIECA. Thirty-four (34) participants from various governmental agencies as well as industry and local NGOs participated to this workshop. Technical presentations as well as a field exercise and multiple group discussions helped the participants to improve their technical knowledge and to initiate the development of sensitivity maps and dispersants use policy. Following this workshop, participants have formulated the following recommendations for the continued improvement of the NOSCP:

- 1) Create a technical working group to continue the implementation of the NOSCP by ensuring the development necessary operational tools such as sensitivity maps, dispersant use policy and other operational procedures;
- 2) Carry out a national audit of available oil spill response equipment in Togo;
- 3) Finalise ratification and implementation of relevant international Conventions such as OPRC 90, CLC 92 and Fund 92;
- 4) Develop a national training and exercise programme;
- 5) Establish cooperation agreements with Ghana and Benin.

The participants appreciated the workshop content as well as the opportunity to learn more on oil spill response. The workshop was a good opportunity to share information between agencies as well as to establish solid relationships for continued improvement of Togo's NOSCP.

Table des matières

EXECUTIVE SUMMARY	2
1. PRESENTATION DU PROJET GI WACAF	4
2. INTRODUCTION	4
4. PROGRAMME DE L'ATELIER.....	5
5. LIEU, DATES, ET PARTICIPANTS.....	6
6. RESUME DES PRESENTATIONS.....	6
7. RECOMMANDATIONS	11
8. CONCLUSION.....	12
ANNEXE 1 - PROGRAMME.....	14
ANNEXE 2 – LISTE DES PARTICIPANTS	16
ANNEXE 3 – DISCOURS D'OUVERTURE OMI/PIECA	23
ANNEXE 4 – DISCOURS D'OUVERTURE.....	25
ANNEXE 5 – DISCOURS DE CLOTURE OMI/PIECA.....	29
ANNEXE 6 – QUESTIONNAIRE D'EVALUATION	31
ANNEXE 7 – PHOTOS DE L'ATELIER	33

1. Présentation du Projet GI WACAF

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF), un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'IIPECA, l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier, a pour objectif de renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures. Le projet concerne 22 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les aspects de la convention OPRC 90 :

- Objectif 1. Législation : Promouvoir la ratification des conventions OPRC 90, CLC 92 et Fonds 92,
- Objectif 2. Plan National d'Intervention d'Urgence : promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles,
- Objectif 3. Autorité nationale désignée : clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte,
- Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance : promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle,
- Objectif 5. Formation et exercice dans le pays : assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays,
- Objectif 6. Moyens du pays : soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

2. Introduction

La République du Togo dispose d'une côte d'environ 50 kilomètres qui est fortement empruntée par les activités humaines essentielles à l'activité économique du pays. De plus, la côte togolaise est un important habitat pour les tortues marines et de nombreuses espèces de poissons. Le risque que celle-ci soit affectée par un déversement de pétrole est bien réel. Le Port Autonome de Lomé alimente le Togo et les pays de l'hinterland en marchandises diverses particulièrement en produits pétroliers tel que l'essence et le fuel. Un important couloir maritime se trouve également au large du Togo où transitent de grandes quantités de pétrole brut provenant du Nigéria vers l'Europe et les Amériques. Un déversement de pétrole le long de la côte Togolaise pourrait avoir des conséquences importantes sur les activités côtières ainsi que sur son environnement marin.

C'est pour ces raisons que le Togo a développé en 2009 un Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU). Ce plan vise à assurer des opérations de lutte efficaces en cas de déversement de pétrole au large des côtes togolaises. Ce plan fût actualisé en 2010 suite à un exercice qui avait permis de mettre en place certaines recommandations. L'opérationnalisation de ce plan, par la formation des intervenants et le développement d'outils tels que la politique d'utilisation des dispersants et la réalisation de cartes de sensibilité, était un aspect important de ces recommandations. C'est dans ce contexte que la Direction de l'Environnement a organisé du 4 au 7 juin 2013 un atelier avec le soutien de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA). Cet atelier organisé dans le cadre du projet GI WACAF avait pour objectif la réalisation des outils comme les cartes de sensibilité et une politique sur les dispersants pour le Togo.

3. Objectifs de l'atelier

L'atelier avait pour objectif principal de rendre opérationnel le PNIU à travers l'élaboration d'outils tels que le développement d'une carte de sensibilité de la zone côtière et d'une politique d'utilisation des dispersants au Togo.

Plus spécifiquement, l'atelier visait à :

- montrer les initiatives du projet GI-WACAF et l'importance de la coopération régionale et bilatérale en matière de lutte contre les pollutions marines;
- initier les acteurs nationaux sur le développement des cartes de sensibilité ;
- répertorier durant une journée de sortie sur le terrain à travers des exercices pratiques, les différents écosystèmes et infrastructures sur la côte togolaise, en vue de l'élaboration d'une carte de sensibilité ;
- former les participants sur les conditions d'utilisation des dispersants et l'élaboration d'une politique nationale d'utilisation des dispersants ;
- élaborer le plan d'action national 2014 – 2015 ;
- informer les participants sur l'importance de la ratification des conventions et des procédures d'indemnisation suite à une marée noire.

4. Programme de l'atelier

Le programme de cet atelier comportait des présentations techniques sur les sujets touchant la préparation et la lutte aux déversements maritimes de pétrole ainsi que des travaux en commissions visant à de débiter l'élaboration des outils facilitant la mise en œuvre de PNIU du Togo. Le déroulement de l'atelier fut le suivant :

Jour 1 : présentations techniques sur le Projet GI WACAF, le PNIU du Togo, les accords bilatéraux, la courantologie, les moyens de lutte particulièrement l'utilisation de dispersants et les cartes de sensibilité ;

Jour 2 : sortie terrain pour l'identification des ressources sensibles le long de la côte togolaise;

Jour 3 : présentation technique sur l'élaboration des cartes de sensibilité suivi de travaux en commission afin de débiter la réalisation de cartes de sensibilité, d'une politique sur l'utilisation des dispersants et un plan d'action ;

Jour 4 : synthèse des travaux et formulation de recommandations.

5. Lieu, dates, et participants

Cet atelier a été organisé par la Direction de l'Environnement, point focal du projet GI WACAF, en collaboration avec le Port Autonome de Lomé et avec l'appui technique et financier de l'OMI et de l'IPIECA. L'atelier s'est déroulé du 4 au 7 juin 2013 à la salle de conférence du Port Autonome de Lomé. La Direction de l'Environnement s'est chargée de l'organisation générale de l'atelier alors que le Port Autonome de Lomé a gracieusement prêté la salle de conférence et que l'OMI et l'IPIECA ont fournis les experts ainsi que les repas et le transport.

Les deux experts qui ont participé aux travaux étaient :

- M. Stéphane Grenon, Triox Urgences Environnementales, Consultant pour IPIECA ;
- M. Benjamin Jeanne, Consultant pour le Projet GI WACAF, OMI.

Le nombre total de participants à l'atelier s'est élevé à 35 personnes représentant le Port Autonome de Lomé, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, le Ministère des Mines et de l'Énergie, la Marine Nationale, le Centre de Gestion Intégrée du Littoral et de l'Environnement, le département de chimie de l'Université de Lomé, et les compagnies pétrolière représentées par Shell Togo. Le représentant du point focal GI-WACAF au Bénin a également participé à l'atelier.

La liste des participants est jointe à l'annexe 1.

6. Résumé des présentations

6.1. Cérémonie d'ouverture

Trois interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture, à savoir le mot de bienvenue du représentant du Directeur Général du Port, l'intervention du Représentant de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et le discours d'ouverture du représentant de Madame la

Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières. Le texte des trois interventions est reproduit aux annexes 3 et 4 de ce rapport.

Le Directeur Administratif du Port Autonome de Lomé, M. Essoyaba BOUKPESSI a souhaité, au nom du Port Autonome de Lomé, la bienvenue à tous les participants. Il a souligné l'importance d'élaborer un plan national d'intervention d'urgence en cas de déversement accidentel d'hydrocarbure en mer afin de permettre une intervention rapide et efficace. Il a salué l'organisation de cet atelier qui va renforcer les capacités des togolais et a enfin invité tous les participants à œuvrer pour sa réussite.

Après ce mot de bienvenue, la parole a été donnée au représentant de l'OMI.

M. Benjamin Jeanne a rappelé l'objectif principal du projet GI-WACAF et les conventions adoptées sous les auspices de l'OMI. Après avoir évoqué les impacts majeurs d'un rejet accidentel d'hydrocarbure en mer pour un pays côtier, il a souligné l'importance des systèmes de coopération régionale et sous régionale pour faire face à ce type de crise. Il a ensuite salué les efforts déployés par le Togo pour la mise en place d'une politique efficace de protection de l'environnement marin et s'est aussi réjoui du partenariat avec les industries pétrolières regroupées au sein de l'IPIECA dont les résultats dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont remarquables. Il a terminé son discours en exprimant l'entière disponibilité de l'OMI à renforcer ses relations de coopération avec le Togo.

L'intervention du représentant de l'OMI a été suivie par le discours d'ouverture officielle du Secrétaire Générale représentant Madame la Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières.

Dans son discours d'ouverture, M. Kossivi U. ESSIOMLE, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières a rappelé l'importance de cet atelier pour le Togo compte tenu de sa façade maritime qui est une zone d'activités économique et touristique importante. Il a également souligné qu'il est important de prévenir les sinistres écologiques au Togo et de mettre en place les outils d'interventions rapides et efficaces qui permettront de minimiser les dommages liés aux déversements accidentels des hydrocarbures. Il a aussi rappelé les objectifs de cet atelier et a adressé ses vifs remerciements au nom du Président de la République Togolaise, à l'OMI et l'IPIECA pour leur assistance depuis le lancement de ce projet.

6.2. Présentations

Jour 1 Mardi 4 juin 2013

Session 1. Présentation du Plan opérationnel du PNUI de la République du Togo

Abdel-Ganiou Soulemane, Direction de l'Environnement, Point Focal GI WACAF au Togo

M. Soulemane a présenté les grandes lignes du Plan National d'Intervention d'Urgence (PNUI) en cas de déversement maritime de la République du Togo. Ce plan, rédigé en 2009 et modifié en 2010, présente la structure de la cellule de crise et les fonctions des différentes administrations en cas de

déversement marin d'hydrocarbures. M. Soulemane a rappelé la nécessité de développer les outils opérationnels tel que les cartes de sensibilité et la politique sur les dispersants afin d'assurer la mise en œuvre du PNIU. La deuxième partie de cette présentation a montré les différentes ressources sensibles retrouvées le long de la côte togolaise, ce qui a permis aux participants de commencer à reconnaître les sites pouvant être affectés lors d'une marée noire.

Session 2. Présentation du Projet GI WACAF

Benjamin Jeanne, OMI/ IPIECA Consultant Projet GI WACAF

Après que chaque participant se soit présenté (nom et organisation), M. Jeanne a présenté les activités de l'IPIECA et de l'OMI dans le cadre de l'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale, et Australe (Projet GI WACAF). L'ampleur et les objectifs du Projet GI WACAF, les activités mises en œuvre à ce jour dans le cadre du Projet et les résultats obtenus depuis 2006 ont également été présentés. Cette présentation a fourni aux participants le contexte régional dans lequel s'inscrit cet atelier national tout en rappelant l'importance de la coopération entre les gouvernements et l'industrie pétrolière.

Session 3. Nécessité des accords bilatéraux dans la lutte contre la pollution marine

Benjamin Jeanne, OMI/ IPIECA Consultant Projet GI WACAF

M. Jeanne a présenté l'importance des accords de coopération bilatéraux en relation avec les dispositions de la Convention OPRC et de la Convention d'Abidjan. La présentation a mis en lumière les risques de déversements dans la région et les ressources pouvant être affectées démontrant ainsi qu'en cas de déversement majeur, plusieurs pays de la région auraient à collaborer afin de gérer la crise et d'en atténuer ses effets. M. Jeanne a montré l'exemple du Prestige où de nombreux pays européens ont collaboré lors de l'incident.

Session 4. Les moyens pratiques de lutte contre une marée noire : modalités d'utilisation des dispersants, le brûlage

Stéphane Grenon, Consultant IPIECA

Les principales stratégies de lutte en mer tel que la protection des rives, le confinement et la récupération, l'utilisation des dispersants, le brûlage in-situ ont été présentées en soulignant leurs avantages et particulièrement leurs limites opérationnelles. La présentation a mis l'accent sur les considérations techniques lors de l'emploi des dispersants et l'importance de développer une politique relative à leur utilisation.

Session 5. Présentation sur la courantologie de la côte togolaise

Wilson Bahun Kpotivi, CGILE

Cette présentation a exposé les principaux courants et vents en action au large des côtes togolaises. Une bonne connaissance des vents et courants dominants est nécessaire afin de déterminer les trajectoires potentielles du pétrole déversé en mer. La présentation a également montré les travaux de recherche présentement en cours au CGIL à ce sujet.

Session 6. Le développement d'un atlas des cartes de sensibilité

Stéphane Grenon, Consultant IPIECA

Les cartes de sensibilité sont un outil important lors de la lutte contre un déversement d'hydrocarbures. Elles permettent l'identification et la priorisation des zones sensibles pouvant être affectées par le pétrole. Lors de cette présentation, les zones sensibles d'un point de vue socio-économique et biologique ainsi que le type de rivage ont été discutés. De plus, la présentation a détaillé la méthodologie utilisée pour la réalisation des cartes de sensibilité, selon les lignes directrices de l'IPIECA.

Jour 2 Mercredi, 5 juin 2013

Session 1: Exercice pratique de développement d'un atlas des cartes de sensibilité sur le terrain

Tous les participants

Lors de cet exercice, les participants se sont déplacés sur le terrain afin de se familiariser avec les ressources sensibles présentes le long de la côte togolaise ainsi que les impacts potentiels d'un déversement de pétrole sur celle-ci. Cet exercice a permis aux participants de réunir les informations et données nécessaires à la réalisation des cartes de sensibilité.

Jour 3 Jeudi, 6 juin 2013

Session 1. Hiérarchisation et classification des sites de la côte togolaise selon le modèle des cartes de sensibilité GI WACAF

Stéphane Grenon, Consultant IPIECA

Cette présentation a principalement exposé la méthode de classification et de hiérarchisation des ressources sensibles selon la méthodologie ESI (Environmental Sensitivity Index) pour le type de rivage et les zones sensibles d'un point de vue socio-économique et biologique. Le concept de hiérarchisation est important puisque lors de la lutte il est important de prioriser les actions afin de tirer le plus grand bénéfice des moyens disponibles. La présentation a utilisé des exemples concrets de la côte togolaise afin d'illustrer les défis liés à la hiérarchisation.

Session 2: Application de la carte de sensibilité dans un scénario de lutte antipollution

Stéphane Grenon, Consultant IPIECA

Les participants ont utilisé les concepts et techniques discutés lors des jours précédents dans le cadre d'un exercice de table basé sur un scénario d'incident probable pour le Togo. Cet exercice a permis aux participants de réaliser l'importance des cartes de sensibilité et d'une politique d'utilisation des dispersants.

Session 3. Travaux en commissions

Stéphane Grenon, Consultant IPIECA

Lors de cette session, les participants ont été regroupés en 3 commissions afin de discuter plus en détails de certains aspects de la mise en œuvre du PNIU au Togo.

Commission 1. Cartes de sensibilité

Cette commission avait pour tâche de débiter l'élaboration d'une carte de sensibilité de la côte togolaise à partir des données amassées sur le terrain et des informations disponibles auprès de certaines institutions ou organisations de la société civile ayant des activités sur la côte.

Lors de ses travaux, la commission a identifié les zones sensibles suivantes le long de la côte togolaise et a développé une ébauche de carte de sensibilité sur support informatique :

- Couche « type de côte » : la majorité de la côte est sableuse. Quelques enrochements au niveau des épis à proximité Port Autonome de Lomé, du quai minéralier et de l'embouchure du Lac Togo.
- Couche « ressources biologique sensibles » : des sites de ponte de tortues marines sont situés le long de la côte togolaise. Deux aires environnementales sensibles sont indiquées. Y est également indiquée la zone de transit des baleines dans les eaux territoriales togolaises.
- Couche « ressources socio-économique sensibles » : le marché situé à proximité de la frontière avec le Ghana est indiqué. Le long de la baie de Lomé, sont indiqués les restaurants, hôtels, ainsi que le Port autonome de Lomé. Des sites de pêches artisanaux sont également situés le long de la côte togolaise.

La commission a également identifié le renforcement des communications entre les différentes institutions afin de faciliter l'identification des ressources sensibles ainsi que la mise à jour de la carte de sensibilité comme étant des points importants.

Commission 2. Dispersants

Cette commission était chargée de déterminer les conditions d'utilisation des dispersants, de proposer une liste de dispersants à homologuer au niveau national et de procurer les bases nécessaires pour l'élaboration d'une politique nationale d'utilisation des dispersants.

Suite aux discussions, la commission a établi certains paramètres importants en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur l'utilisation des dispersants au Togo. Les constatations de la commission sont les suivantes :

- Compte tenu de la profondeur des eaux togolaises, l'utilisation des dispersants est jugée possible ;
- Le Togo devrait élaborer une liste de dispersants pouvant être utilisés dans les eaux togolaises en utilisant les listes existantes de la France, des États-Unis et de l'Australie ;
- L'utilisation des dispersants est envisageable au-delà de 5 miles nautiques de la côte et à des profondeurs de plus de 10 mètres ;

- L'Autorité Maritime ou le Commandant de la Marine peuvent autoriser l'utilisation de dispersants en cas de crise.

Commission 3. Plan d'action

Cette commission devait élaborer un plan d'action pour 2014/2015 en tenant compte des réalités Nationales et des progrès réalisés jusqu'à maintenant. Elle a identifié les aspects suivants pour ce plan d'action.

- Identifier les Conventions déjà ratifiées et celles qui devraient l'être ;
- Prendre les décrets pour ratifier les Conventions pertinentes et les mettre en œuvre ;
- Mettre en place un comité national du PNIU ;
- Mettre en place la cellule de crise en cas de pollution ;
- Renforcer la coopération bilatérale avec le Bénin et le Ghana ;
- Renforcer les capacités par la formation et l'acquisition du matériel de lutte nécessaire ;
- Encourager les sociétés pétrolières à se doter de matériel de lutte.

Jour 4 **Vendredi, 7 juin 2013**

Session 1. Synthèse de l'atelier et rédaction des recommandations

Tous les participants

Suite aux présentations, exercices et travaux en commission, les participants ont, tout d'abord en sous-groupe et par la suite en plénière, mis en évidence des recommandations précises pour assurer la suite de la mise en œuvre du PNIU du Togo. Les recommandations générales découlant de l'atelier sont présentées à la section 10, Recommandations, du présent rapport.

6.3. Cérémonie de clôture

Lors de la cérémonie de clôture, M. Jeanne de l'OMI a tenu à remercier les participants pour les efforts déployés tout au long de l'atelier. Il a encouragé les autorités togolaises à poursuivre le travail entamé en leur assurant l'entière collaboration de l'OMI et de L' IPIECA. La clôture de l'atelier a été faite par M. Essoyaba Boukpepsi, Directeur Administratif du Port Autonome de Lomé, qui a, au nom du Directeur Général du Port autonome de Lomé, remercié tous les participants et les structures qu'ils représentent pour le travail accompli.

7. Recommandations

Des recommandations visant l'opérationnalisation du PNIU ont été dégagées par les participants de l'atelier. Pour ce faire, les participants ont discuté en sous-groupes et les commentaires des différents groupes ont par la suite été présentés et discutés lors d'une session plénière, ce qui a permis de dégager des recommandations concrètes.

Les recommandations suivantes ont été approuvées par l'ensemble des participants de l'atelier :

1. Création d'un Comité technique chargé du suivi et de la mise en œuvre du PNIU (Avant décembre 2013). Ce comité sera composé par un représentant des organisations suivantes :

- MERF
- Affaires Maritimes
- Port Autonome de Lomé
- CGILE
- Marine Nationale
- Ministère des Hydrocarbures.

Ce comité sera chargé de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier ainsi que d'implémenter une Politique d'utilisation des dispersants, la finalisation des cartes de sensibilité, et autres procédures opérationnelles au sein du PNIU.

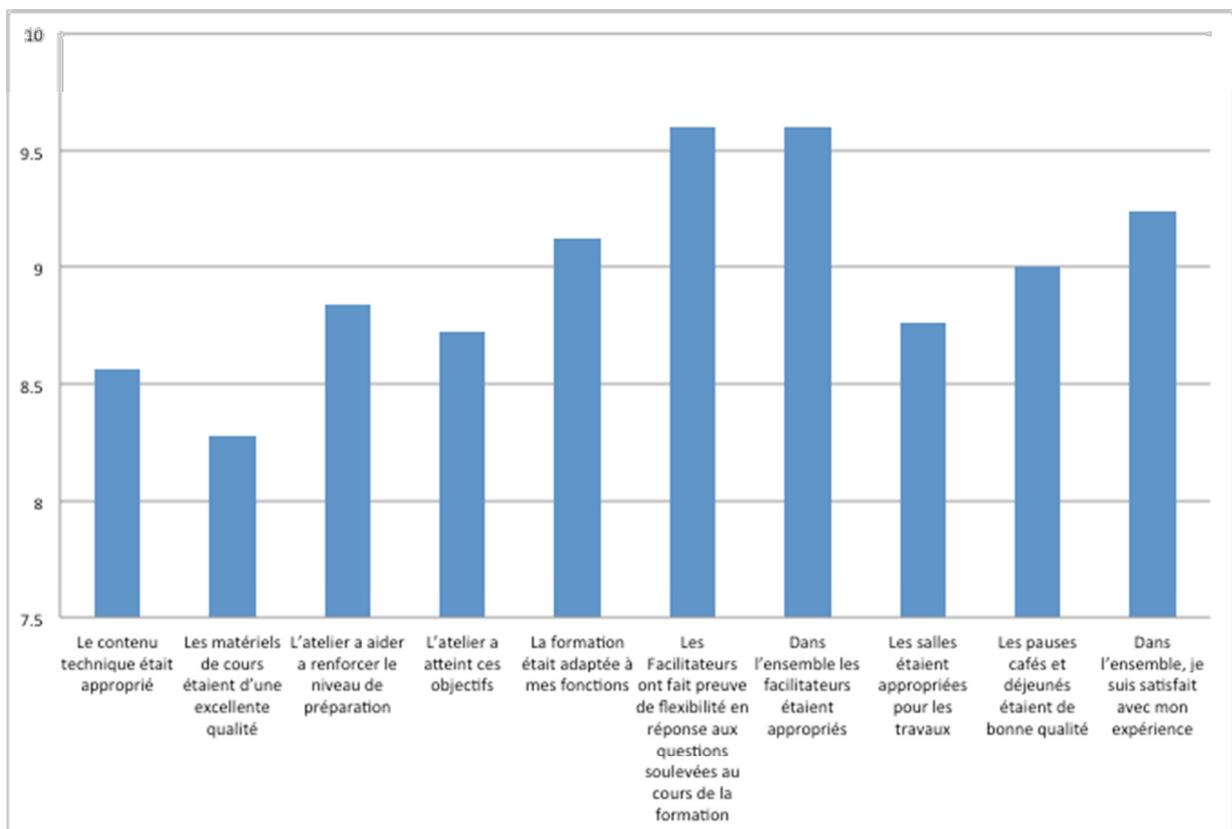
2. Effectuer un audit du matériel de lutte existant au Togo en vue d'identifier le matériel manquant. Cet audit sera réalisé par les Affaires Maritimes avant la fin de 2013.
3. Suite à l'audit du matériel, acquérir le matériel nécessaire pour le renforcement des capacités de lutte ;
4. Finaliser le processus de ratification des conventions internationales OPRC 90, CLC 92 et FONDS 92 ;
5. Mettre en place un programme de formation et d'exercice afin d'améliorer les compétences opérationnelles des intervenants et de tester et mettre à jour le PNIU. Les formations nécessaires et le calendrier d'exercice seront élaborés par le comité de suivi du PNIU ;
6. Mettre en place des accords bilatéraux d'assistance avec le Ghana et le Bénin pour :
 - La notification des incidents ;
 - L'assistance en matière de lutte.

8. Conclusion

Cet atelier a permis aux intervenants du Togo de discuter en détail et d'échanger sur différents aspects de PNIU. De plus, les participants ont pu débiter l'élaboration d'une carte de sensibilité et d'une politique sur l'utilisation des dispersants dans les eaux togolaises. L'atelier a bénéficié d'une participation importante des structures nationales, de l'industrie pétrolière, d'ONG et d'universitaires. Cette diversité de participants a permis des discussions prenant en considération plusieurs perspectives qui ont contribué à renforcer la collaboration entre les divers intervenants impliqués dans la lutte contre les pollutions accidentelles par les hydrocarbures au Togo. Ces discussions ont également démontré la volonté de chacun à travailler de concert pour améliorer les capacités du pays à intervenir lors de déversements et ainsi mieux protéger son environnement.

Cet atelier a également démontré l'importance de munir le Togo de tout les outils nécessaire pour rendre opérationnel son plan National de lutte aux pollutions marines. L'établissement d'une politique Nationale sur l'utilisation des dispersants et d'une carte des ressources sensibles seront des pas important en ce sens. Par contre, la question de la disponibilité des moyens de lutte et de la collaboration entre les différentes structures et avec les pays voisins demeure une question qui devra faire l'objet de discussions.

Les résultats du questionnaire d'évaluation de l'atelier montrent que l'atelier a été très apprécié par les participants (note moyenne de 9.2/10). L'atelier semble avoir contribué de façon significative à rehausser le niveau de préparation des participants. Le questionnaire souligne aussi que la formation était adaptée aux fonctions et aux besoins de participants et que le travail des facilitateurs a été apprécié.



Annexe 1 - Programme

Jour 1 : Mardi 4 juin 2013	
	Ouverture
08h30	Accueil, inscription et installation des participants <ul style="list-style-type: none"> • DE/PAL
09h00	CEREMONIE D'OUVERTURE : Discours de bienvenue du Directeur Général du Port Autonome de Lomé (PAL) Discours du représentant de l'OMI Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières(MERF)
09h50	Présentation des objectifs et de l'agenda de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • MERF
10h00	Pause-Café
	Élection du Bureau de l'Atelier
10h30	Présentation du Plan opérationnel du PNIU de la République du Togo (acquis et des défis) <ul style="list-style-type: none"> • Point Focal GI-WACAF
10h40	Initiative Mondiale OMI/IPIECA sur la Planification d'Urgence pour la région WACAF : Bilan de la biennale passée et perspectives du projet <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA
11h10	Nécessité des accords bilatéraux (Bénin et Ghana) dans la lutte contre la pollution marine <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA
11h25	Les moyens pratiques de lutte contre une marée noire : modalités d'utilisation des dispersants, le brûlage <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA
11h55	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur la courantologie de la côte togolaise (CGILE)
12h10	Pause-déjeuner
14h30	Le développement d'un atlas des cartes de sensibilité <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA
15h55	Pause-café
16h15	Présentation sur les dispositions et tactiques de l'exercice de pratique sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA
17h00	Fin de la 1^{ère} journée
Jour 2 :Mercredi 5 juin 2013	
08h00	Mise en place à la salle de Conférence du Port Autonome de Lomé <ul style="list-style-type: none"> • DE
8h30	Exercice pratique de développement d'un atlas des cartes de sensibilité sur le terrain (relevés des données sur le terrain : zone côtière Lomé - Aného) <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA/DE
13h00	Pause-déjeuner
14h30	Débriefing de l'exercice et synthèse de la sortie

	<ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA/ participants
15h45	Pause-café
16h00	Débriefing de l'exercice et synthèse de la sortie (suite) <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA/ participants
17h00	Fin de la 2 ^{ème} journée
Jour 3 : Jeudi 6 2013	
09h00	Hiérarchisation et Classification des sites de la côte togolaise selon le modèle des cartes de sensibilité GI WACAF <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA
9h45	Application de la carte de sensibilité dans un scénario de lutte antipollution <ul style="list-style-type: none"> • OMI/IPIECA
10h10	Pause-café
	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des commissions • DE/PAL
10h25	Travaux en commission
12h15	Pause-déjeuner
14h30	Travaux en commission (suite)
15h45	Pause-café
16h00	Travaux en commission (suite)
17h00	Fin de la 3 ^{ème} journée
Jour 4 : Vendredi 7 juin 2013	
09h00	Présentation des travaux en commission
10h30	Synthèse de l'atelier et rédaction des recommandations
12h00	Pause-déjeuner
14h30	Remise des attestations de participation
15h20	Cérémonie de clôture : Lecture du rapport de l'atelier ; Discours de clôture
16h30	Cocktail de fin des travaux

Annexe 2 – Liste des participants

N°	Nom et Prénoms	Institution représentée	Titre	Téléphone	E-mail
1	AHISSOU Germain J.	Direction de la marine marchande/Benin	Inspecteur du travail maritime	+229 97 98 15 56 +229 95 03 95 11	ahissfils2000@yahoo.fr
2	DJAHLIN Kotè	Direction des affaires maritimes	Inspecteur de la sécurité des navires	90 04 34 95/22 21 41 61	Kdjahlin5@yahoo.fr
3	BANLA Essossimna	Direction générale de la police nationale	Officier de police commissariat du port-Lomé	90 17 44 03/99 49 55 53	_____
4	AGBA Gnandi	Etat –Major Armée de l’air	Officier Supérieur	90 03 63 78	Agba2011@yahoo.com
5			Commandant de groupement		

	OKPAOUL Yaovi	Gendarmerie nationale	Lomé	90 04 57 48	okpaoul@yahoo.fr
6	Adjt –Chef BITASSA Dao	Corps des sapeurs pompiers	préventionniste	90 06 72 32	daobitassa@g-mail.com
7	KPENGLAME Kpassemon	Direction des hydrocarbures/MME	Géologue pétrolier	90 72 95 81/99 20 90 06	kkpassemon@g-mail.com johnwoodss@yahoo.fr
8	RAVEN Kékéli	ANGE	juriste environnementaliste	91 54 50 33	kafniven@yahoo.fr
9	BAKATIMBE Tchannibi	DE/MERF	Biologiste	90 38 58 74	bakatim2006@yahoo.fr
10	WILSON-BAHUN Kpotivi Kpatanyo	CGILE/UL	Hydrographe assistant	90 36 53 09	wilsonbahunoah@gmail.com

11	AKAKPO Vigniho	CONGREMA	Coordonnateur exécutif	90 11 05 42 / 22 33 88 19	congrema@yahoo.fr
12	OEDELE Nafissath	Marine nationale	Officier opération	91 50 88 40	onafissath@yahoo.fr
13	AKAKPO Binessi Komlan	DE/MERF	Océanographe physicien	90 77 69 31	Jebiko22@yahoo.fr

14	MOUSSA Bassarou		DE/MERF	Ingénieur des travaux des eaux et forêts	90 13 55 35	bassarou2000@yahoo.fr
15	ADAM Abdourazak		D.P. Environnement Lacs	Technicien supérieur eaux et forêts	90 30 36 18	yanikadan17@yahoo.fr

16	SOGBA Agbessouké	PAL	Sapeur pompier	90 98 81 46	—
17	AKAKPO Kokou	PAL	chef section marchandises dangereuses	90 39 27 63/99 19 57 53	Akakponernard78@yahoo.fr
18	AKUE Apédo Adoté Manawoasé	PAL	Chef service Ent. Membre du comité ad'hoc chargé de l'environnement	90 30 38 29/99 46 77 01/ 22 40 35 50	Akue_apédo@yahoo.fr
19	ABALO A. Déadjidja Marcien	PAL	Ingénieur transport gestion des camions au PAL	90 71 76 36	Ayawo74@yahoo.fr
20	Stéphane GRENON	TRIOX consultant IPIECA	Directeur	+15 14 66	Stéphane.grenon@triot.ca

				32 99 1	
21	Aminata BOUARE	DE/MERF	Stagiaire	92 96 84 08	bouareami@yahoo.fr
22	SOULEMANE Abdel-Ganiou	DE/MERF	Point Focal GI- WACAF	90 12 07 12	Soule001@yahoo.fr
23	JEANNE BENJAMIN	Représentant OMI	Consultant projet GI- WACAF		bjeanne@imo.org
24	MOUZOU Esshoua	DE/MERF	Ingénieur adjoint des eaux et forêts	90 07 33 69	messhoua_dg@yahoo.fr
25	DJERI-SAMARI Essofa	PAL	Responsable lutte contre la pollution	90 28 15 75	essofadjerisamari@yahoo.fr

26	BOYODE Pakoupati	UL/FDS CHIMIE	Professeur/Chef de Département	90 11 77 72	bpboyode@gmail.com
27	ANAKOH Mèhèza Kéméalo	DE/MERF	Secrétaire d'Administration	91 42 54 76	anakohm@yahoo.fr
28	DZOKPE K. Mawouéna	DE/MERF	Chauffeur	91 05 11 99	gdzokp@yahoo.fr
29	COZI ADOM Ezzo-Wazina	PGICT/MERF	Assistant en GDT chargé environnement	90 22 48 88	coziadom@gmail.com
30	AGBODJI Kossi	DFC/MERF	Ingénieur des travaux eaux et forêts	90 92 98 52	kossithomas@yahoo.fr
31	OKANGNY Dédé	ONG AGBO-ZEGUE	Biologiste	90 07	dedeokangny@gmail.com

				47 13	
32	BAKAI M. Hubert	CAB /STRRC /MERF	Juriste spécialiste en droit de la mer	90 09 74 94	bmatch009@yahoo.fr
33	Avice THIERRY	Marine Nationale	Conseiller Chef d'Etat Major de la Marine	92 51 42 94	coopmarinetogo@gmail.com
34	DJOTBAYI Talbia	SHELL TOGO	Expert techniques Maritime	91 13 55 05	_____
	AMOULOU Tetitoua	Marine Nationale	Officier Opérations	91 50 88 40	Csen411@yahoo.fr

Annexe 3 – Discours d’ouverture OMI/IPIECA

Monsieur le Secrétaire Général, Représentant Madame la Ministre de l’Environnement et des Ressources Forestières,

Monsieur le Chef d’État-major de la Marine Nationale,

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Lomé,

Monsieur le Représentant de Monsieur le Ministre des Transports,

Monsieur le Représentant du PNUD Togo,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, chefs de service ou leurs représentants,

Chers participants à l’atelier,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un privilège et un honneur tout particulier de prendre la parole au nom de l’Organisation Maritime Internationale à l’ouverture de cet atelier national sur l’opérationnalisation du Plan National d’Intervention d’Urgence, le développement de cartes de sensibilité et d’une politique d’utilisation des dispersants.

Comme vous le savez si bien, l'un des buts majeurs de l’OMI est d'instituer un système efficace de coopération technique, juridique et scientifique entre les gouvernements, dans les domaines de la sécurité maritime et de la protection du milieu marin contre la pollution causée par les navires. Ainsi, un des principal objectif de l’Initiative Globale pour l’Afrique Occidentale, Centrale et Australe est d’œuvrer à la l’opérationnalisation des Plan d’Intervention d’Urgence nationaux, à travers notamment, la mise en place d’une politique liée à l’utilisation de dispersants, la catégorisation des incidents selon la notion de Tiers, la mise en place de procédures de notification, la mise en place d’une organisation au sein de la cellule de crise, ou encore la cartographie des sites littoraux sensibles à un déversement d’hydrocarbures. Enfin, un plan opérationnel suppose qu’il soit régulièrement soumis à des exercices et que ses intervenants soient correctement formés.

A cet effet, un ensemble très complet d'accords, de recueils, de règles, de pratiques recommandées et de directives obligatoires sur le plan international ont été adoptés sous les auspices de l'OMI, telles que la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires plus connus sous le nom de Marpol 73/78, la convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC).

L'influence néfaste des rejets accidentels d’hydrocarbures sur la faune et la flore est bien connue ainsi que leurs effets sur les productions halieutiques et l’industrie touristique des zones affectées.

Il est ainsi reconnu qu'aucun pays côtier n'est à l'abri d'accidents pouvant entraîner une marée noire. La circulation des navires, en particulier des pétroliers, qui fréquentent les ports ou traversent les eaux côtières, s'accompagne d'un risque de pollution des mers par les hydrocarbures du fait d'abordages, d'échouements, d'accidents lors du transbordement des hydrocarbures, de cargaison

et de soute et d'autres accidents maritimes. La pollution peut menacer les sites d'agrément, les oiseaux de mer, la faune et la flore marine, ainsi que les installations côtières et la pêche.

Mais il sied de noter ici l'importance des systèmes de coopération régionale et sous régionale en matière de lutte contre une pollution accidentelle ainsi que la pertinence de la convention OPRC 1990 et de la planification d'urgence. Un exemple frappant de la manière dont cette convention est censée fonctionner est l'accident du Prestige au large des côtes espagnoles. En effet, il a été établi que si cet évènement s'était produit dans une région du monde dépourvue d'accords bien développés de coopération régionale et de plans d'urgence en matière de préparation et de lutte, l'intervention aurait été plus ardue et les résultats atteints beaucoup moins probants. Cet incident mit ainsi en exergue la nécessité de la coopération internationale dans ce domaine mais aussi la nécessité d'une planification nationale fonctionnelle et efficace.

Il convient de saluer ici les efforts considérables déployés par le Togo pour la mise en place d'une politique efficace de protection de l'environnement marin, préalable au développement harmonieux de l'économie.

Je me réjouis aussi du partenariat très productif de l'OMI avec l'industrie pétrolière regroupée au sein de l'IPIECA dont les résultats dans la région de l'Afrique de l'ouest et du centre sont déjà très remarquables. Le séminaire de cette semaine en est une expression de plus.

Je voudrais terminer en vous exprimant l'entière disponibilité de l'Organisation Maritime Internationale à renforcer ses relations déjà importantes de coopération avec le Togo. Elle poursuivra ses efforts avec l'appui assuré de l'industrie pétrolière dans les domaines tels que la mise en œuvre d'un Plan National d'Intervention d'Urgence opérationnel ou encore le développement d'un atlas de cartes de sensibilité du littoral togolais à un déversement d'hydrocarbures.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 4 – Discours d'ouverture

Mot de Bienvenue du Directeur Général du Port Autonome de Lomé

Madame la Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières,

Monsieur le Ministre des Transports,

Messieurs les consultants et Experts de l'OMI,

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs

En ma qualité d'administrateur des activités portuaires, je suis particulièrement heureux d'abriter de nouveau l'atelier national de mise en œuvre du Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) en cas de pollution par la marée noire.

Je vois en ce choix, une volonté réelle et pragmatique de juger, à partir d'une localité régulièrement exposée aux marées noires, les capacités de notre administration à répondre à un sinistre d'envergure.

Pour relever le défi de ce sinistre incontournable nous devons mobiliser l'essentiel de nos ressources humaines et administratives pour se préparer efficacement. C'est à ce titre que s'inscrit cet atelier, que nous saluons à juste titre et invitons les participants de pouvoir bénéficier des enseignements qui seront livrés par les experts de l'OMI.

Mesdames et messieurs,

La pollution et la sécurité maritime sont autant de défis auxquels nous devront y faire actuellement face en vue de garantir la souveraineté de notre espace maritime.

Notre souhait est de ne jamais avoir à vivre les expériences douloureuses comme celles qui nous ont été diffusées autrefois, à l'instar de ce qui s'est passé en 2010 dans le golfe du Mexique. D'où, notre effort pour mettre en place des structures de lutte et des outils d'intervention efficace.

Ces accidents, souvent très spectaculaires ne sont pas réservés à quelques Etats côtiers ou insulaires. Ils peuvent intervenir en tous lieux et en toutes circonstances, dès lors que le risque est réel. Même si à ce jour, le destin nous a épargné de tels sinistres, nous sommes tenus de nous préparer à répondre à un sinistre de grande importance.

A cet effet, s'il est vrai que pour le moment nos moyens de lutte demeurent modestes, je reste cependant persuadé qu'au terme de cet atelier, nos capacités se renforceront. C'est ici l'occasion pour moi, de remercier les autorités compétentes ainsi que tous les consultants et experts aussi bien nationaux qu'internationaux pour tous les efforts qu'ils consentiront afin que cet atelier soit une réussite totale.

Je remercie également le coordonnateur régional de l'IIPECA et le Secrétaire Général de l'OMI pour leur assistance technique au Togo en nous envoyant des experts pour nous aider à élaborer l'Atlas de vulnérabilité.

Je vous remercie.

Discours d'ouverture de Madame la Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

Monsieur le Ministre des Transports

Messieurs les représentants du Corps diplomatique accrédités au Togo,

Messieurs les experts et représentants de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement (IIPECA)

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Lomé

Messieurs les représentants des organisations de coopération maritime,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est en ma double qualité de Ministre Chargé de l'Environnement et de Présidente du Comité National d'Intervention d'Urgence (PNIU) dans la lutte contre les pollutions par les hydrocarbures et autres substances nuisibles, que j'ai l'honneur de présider cette cérémonie d'ouverture consacrée à l'élaboration de la carte de sensibilité de la zone côtière et de la politique nationale d'utilisation des dispersants.

Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

En effet, avec une façade maritime de 50 km environs qui regorge une importante zone d'activités économiques et un potentiel touristique avéré, le Togo dont le transit du brut pétrolier est parmi les plus anciens du continent, fait partie des pays les plus exposés aux marées noires.

Dès lors, le sujet qui nous réunit ce jour est particulièrement important pour notre pays compte tenu de ses réalités géographique, économique et sociale. Les derniers événements survenus dans le delta du Niger et du Golf du Mexique nous interpellent. Aussi, le principe de précaution devrait nous guider, même si les faits démontrent que, les Etats éprouvent d'énormes difficultés à faire face aux pollutions majeures.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs

Le Port Autonome de Lomé est reconnu au niveau international par sa capacité d'accueil des grands tankers et par la maîtrise de la sécurité au niveau de nos eaux territoriales. De ce fait de multiples navires relativement dangereux, par la nature de leurs cargaisons, mouillent chaque jour aux larges de nos côtes. La voie maritime est depuis longtemps le meilleur cadre des échanges avec nos partenaires extérieurs. C'est ainsi que le Gouvernement a initié de grands projets d'agrandissement du Port Autonome de Lomé en vue de capitaliser les atouts de notre espace maritime. Cette initiative qui répond à la politique de relance de notre économie nationale doit faire l'objet d'actions préventives.

Il est donc impérieux de prévenir la survenue des sinistres écologiques d'autant que les marées noires ignorent les frontières maritimes des Etats. En effet, il est de la responsabilité de l'Etat de garantir à notre peuple et aux opérateurs économiques des conditions de vie et de travail sécurisantes dans un environnement sain.

A cet effet, la protection et la valorisation de la nature qui s'arriment au projet de société du Président de la République, Chef de l'Etat, constituent des éléments fondamentaux de développement durable pour notre pays.

Dès lors, la recherche des solutions aux questions relatives aux déversements accidentels d'hydrocarbures et autres substances nuisibles en mer permettrait de consolider nos acquis qui devraient, sans cesse, être améliorés.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre aux déversements accidentels d'hydrocarbures, il est indispensable de mettre en place des outils d'interventions rapides et efficaces qui permettent de minimiser les dommages liés à ces accidents.

Je voudrais au seuil de ces travaux vous exprimer notre gratitude pour vous être joints au Comité National d'Intervention d'Urgence afin d'apporter votre contribution au développement de la cartographie de vulnérabilité de la zone côtière et de la politique nationale d'utilisation des dispersants.

Il vous souviendra que le plan d'urgence que vous aurez à compléter par ces outils au cours de vos travaux a été conçu, validé et actualisé en atelier nationaux respectivement en mars 2009 et en octobre 2010 par nombreux d'entre vous ici présents.

Aussi, le Togo qui ne dispose pas jusqu'à ce jour de cartographie de vulnérabilité du littoral et de la politique nationale d'utilisation des dispersants tirera le maximum de profit de votre expertise et

particulièrement celle des représentants de l'OMI et de l'IPIECA pour désormais être dotée de ces importants outils de sécurisation de son économie et de sa mégabiodiversité en cas d'intervention en lutte contre la pollution par les hydrocarbures et autres produits dangereux.

C'est aussi l'occasion pour l'ensemble des maillons de la chaîne de lutte, partant des plus hautes autorités politiques et administratives aux simples bénévoles, d'assimiler les réflexes de base, en cas d'action ou de réaction, en situation de crise.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs

Le gouvernement compte sur l'expertise des acteurs locaux et internationaux pour renforcer toute forme de coopération en matière de lutte contre les déversements accidentels de grande ampleur.

C'est à ce titre qu'au nom de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, et en celui de Monsieur le Premier Ministre, j'adresse les plus vifs remerciements du Gouvernement de la République, à l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et à l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) pour leur assistance technique et financière aux pays de la sous région depuis le lancement à Libreville de l'initiative GI WACAF en 2006.

Madame et Messieurs les Consultants,

Messieurs les experts,

Chers participants,

Les résultats de vos travaux nous permettront d'adopter le Plan National d'Intervention d'Urgence par un texte réglementaire et aussi à chacun des acteurs de mieux connaître son rôle en situation de crise et d'améliorer notre cadre d'action en matière de prévention et de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert l'atelier de formation sur l'élaboration de carte de sensibilité de la zone côtière et de la politique nationale d'utilisation des dispersants.

Je vous remercie

Annexe 5 – Discours de clôture OMI/IPIECA

Mr le Directeur de l'Environnement

Mr le représentant de Mr le Directeur Général du Port Autonome de Lomé

Cher participants

Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais dans un premier temps, au nom du Secrétaire Général de l'Organisation Maritime Internationale, Mr Sekimizu, remercier le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, et notamment Mr Soulemane, Point Focal du Projet GI WACAF pour le Togo, ainsi que le Port Autonome de Lomé pour l'organisation de cet Atelier National pour l'opérationnalisation du Plan National d'Intervention d'Urgence et le développement de cartes de sensibilité.

Je souhaiterais également remercier l'ensemble des participants pour leur contribution à cet atelier. Vos échanges et discussions ont permis de faire de cet atelier national un grand succès.

Nous avons pu en effet effectuer deux visites de terrain, couvrant certains sites sensibles du littoral togolais, tels que la frontière avec le Ghana, l'embouchure du Lac Togo, ou encore, le Port Autonome de Lomé.

Les travaux en commission ont permis de produire une carte de sensibilité du littoral togolais à un déversement accidentel d'hydrocarbures, d'établir des recommandations afin d'élaborer une politique nationale d'utilisation des dispersants, et enfin, d'évaluer le niveau de préparation du Togo, afin de mettre en exergue quelles seront les priorités nationales des autorités togolaises en matière de lutte contre les pollutions marines et ce, pour les années à venir.

Dans un contexte de trafic maritime croissant au sein des eaux territoriales togolaises, avec constamment entre 60 et 80 navires au mouillage au large de Lomé, effectuant notamment des opérations à risques tels que le transbordement d'hydrocarbures, nous avons pu mettre en évidence l'importance d'avoir un plan d'urgence fonctionnel, tout en insistant sur l'importance de mettre en place des accords bilatéraux d'assistance avec les pays voisins.

En effet, une pollution marine aurait pour conséquence directe de menacer l'économie Togolaise, en provoquant notamment une fermeture du Port Autonome ainsi qu'une interdiction de la pêche, menaçant du même coup les emplois de dizaines de milliers de personnes. L'environnement littoral serait également sévèrement impacté, le littoral togolais étant une aire privilégiée pour la reproduction des tortues marines.

La Conférence Régionale 2013 du Projet GI WACAF, qui aura lieu du 4 au 8 novembre 2013, en Namibie, rassemblera les autorités compétentes en matière de lutte contre les pollutions marines, provenant de 22 pays d'Afrique Occidentale, Centrale et Australe. Cette conférence représentera

une excellente opportunité en vue d'apprécier la mise en œuvre des recommandations de cet atelier national, et de décider d'un plan d'action technique pour le Togo durant les années 2014 et 2015.

Je voudrais terminer ce discours de clôture en vous exprimant l'entière disponibilité de l'Organisation Maritime Internationale à renforcer ses relations déjà importantes de coopération avec le Togo. Elle poursuivra ses efforts avec l'appui assuré de l'industrie pétrolière afin d'améliorer la protection du milieu marin contre la pollution causée par les navires.

Je vous remercie pour votre attention.

Annexe 6 – Questionnaire d'évaluation

Afin de mesurer l'efficacité de nos formations nous sommes intéressés par votre avis

Titre de l'Atelier:

Nom du participant:

Date:

Comment noteriez-vous les éléments suivants ? 0 = vraiment en désaccord et 10 = fortement d'accord. Afin de nous aider à réaliser les améliorations appropriées dans le future, merci d'être aussi spécifique que possible.

Course Design Structure de la formation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Le contenu technique était approprié</i>											
<i>b. Les matériels de cours étaient d'une excellente qualité</i>											
<i>Commentaires spécifiques au sujet de la structure du cours :</i>											
Applicabilité aux objectifs	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. L'atelier a aider a renforcer le niveau de préparation antipol dans le pays</i>											
<i>b. L'atelier a atteint ces objectifs</i>											
<i>b. La formation était adaptée à mes fonctions</i>											
<i>Commentaires spécifiques par rapport à l'applicabilité de la formation :</i>											
Facilitateur dans l'ensemble	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Les Facilitateurs ont fait preuve de flexibilité en réponse aux questions soulevées au cours de la formation</i>											
<i>b. Dans l'ensemble les facilitateurs étaient appropriés</i>											
<i>Commentaires au sujet des facilitateurs:</i>											

Equipements et organisation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Les salles étaient appropriées pour les travaux</i>											
<i>b. Les pauses cafés et déjeunés étaient de bonne qualité</i>											
<i>Commentaires spécifiques sur les équipements et organisation :</i>											
Evaluation générale	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>a. Dans l'ensemble, je suis satisfait avec mon expérience</i>											

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des modules que vous avez trouvé particulièrement utile dans le renforcement des capacités de lutte antipollution dans le pays

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des modules que vous n'avez pas trouvé particulièrement utile.

Commentaires généraux et suggestions :

Annexe 7 – Photos de l'atelier

